



RÉFLEXION 2050

Synthèse des ateliers créatifs auprès du grand public

**Incluant des opinions formulées aux fins de la
STRATÉGIE RENOUVELÉE DU CENTRE-VILLE 2022-2030**

Juin à octobre 2022

Table des matières

Contexte.....	3
Synthèse générale des opinions	4
Annexe – Détail des enjeux et propositions.....	9
Centre de services aux immigrants CARI Saint-Laurent - 13 juin 2022	9
Table de quartier Vivre Saint-Michel en Santé – 15 septembre 2022.....	10
Forum pour le centre-ville et les quartiers centraux – 12 juin 2022	12
Forum pour les quartiers de l’Ouest – 17 septembre 2022	18
Forum pour les quartiers de l’Est – 2 octobre 2022	21

CONTEXTE

Dans le cadre de la consultation publique Réflexion 2050, en vue de la réalisation du futur Plan d'urbanisme et de mobilité de Montréal, l'OCPM a inclus dans sa démarche une série d'ateliers de discussion auprès du grand public.

Ces ateliers ont eu lieu dans deux contextes distincts :

1. Ateliers sur demande : Pour toute la durée de la démarche de consultation, citoyens et groupes avaient la possibilité de télécharger une trousse prête-à-consulter permettant d'animer une conversation sur l'avenir de Montréal. Des animateurs de l'OCPM pouvaient prendre en charge l'animation au besoin, option dont tous les groupes intéressés se sont prévalus. Des ateliers ont ainsi été organisés pour :

- Le centre de services aux immigrants CARI Saint-Laurent, le 13 juin 2022;
- La table de quartier Vivre Saint-Michel en santé, le 15 septembre 2022¹.

2. Les forums citoyens : Afin de nourrir et de stimuler la réflexion collective sur la vision et les principes mis au jeu dans le Projet de ville, trois forums citoyens ont été organisés dans différents secteurs de Montréal, soit :

- Un forum pour le centre-ville et les quartiers centraux, le 12 juin à la Casa d'Italia;
- Un forum pour les quartiers de l'Ouest, le 17 septembre au Centre des loisirs de Saint-Laurent;
- Un forum pour les quartiers de l'Est, le 2 octobre au Centre récréatif de Rivière-des-Prairies.

Chaque forum comportait une période d'atelier où les participants pouvaient formuler des propositions sur les thèmes de la mobilité et de l'aménagement des milieux de vie. Étant donné l'accompagnement offert par l'OCPM au Service du développement économique de la Ville de Montréal, afin de lui permettre d'élaborer sa Stratégie centre-ville renouvelée 2022-2030, le forum du 12 juin a aussi inclus un atelier sur la revitalisation du centre-ville.

L'ensemble de ces activités a permis de recueillir les opinions de 95 personnes. Le document qui suit est une synthèse de leurs réflexions.

¹ D'autres organisations ont contacté l'OCPM pour organiser ce type d'atelier. Leurs réflexions ont fait l'objet de comptes rendus spécifiques.

SYNTHÈSE GÉNÉRALE DES OPINIONS

La mobilité

Enjeux

- Le plus grand frein à l'adoption des transports actifs est l'insécurité causée par les automobiles.
- Le morcellement du territoire (ex. Saint-Michel) par des axes routiers, des voies de chemin de fer, des chantiers et des carrières.
- L'effet d'enclavement du quartier Saint-Michel dû à l'offre insuffisante de transport collectif.
- Dans la portion est de l'île, le manque de liaisons nord-sud en transport collectif, ce qui nuit à la connexion des différents quartiers entre eux.
- L'utilisation des camions, responsables de beaucoup d'accidents pour les cyclistes et piétons.
- Le vieillissement de la population et son impact sur la mobilité des personnes.

Propositions

Général

- Favoriser une meilleure connectivité entre les quartiers en agissant sur les barrières et fractures telles que les voies ferrées, les viaducs et les pistes cyclables discontinues.
 - o Enfouir certaines parties des autoroutes, en particulier de l'autoroute 40.

Transport automobile

- Mettre en place une variété de procédés pour favoriser les transports actifs et collectifs aux dépens de l'automobile, tels que :
 - o La publicité, les voies réservées permanentes, l'intermodalité, l'organisation d'activités festives, les facilités de paiement, les tarifs réduits, l'harmonisation des horaires et des titres de transport à l'échelle métropolitaine, et la fréquence accrue des trajets hors pointe, notamment vers les banlieues.
 - o Une tarification kilométrique à l'échelle du Grand Montréal.
 - o La réduction de la place allouée au stationnement et à la circulation des automobiles, et accroître celle consacrée aux transports actifs, en misant sur la sécurité et la diversité des parcours. Toutes les places de stationnement devraient, par exemple, nécessiter des vignettes payantes; l'argent ainsi récolté pourrait financer le transport collectif.
 - o La circulation alternée, soit la désignation de jours où seulement la moitié des habitants sont autorisés à utiliser leur automobile, en fonction des plaques d'immatriculation.
- Réduire l'utilisation des camions et, dans la mesure du possible, les remplacer par des vélos-cargos.
- Mieux gérer les délais et la répartition des chantiers sur le territoire.

Transports actifs

Général

- Afin d'assurer une plus grande équité d'accès à la mobilité active, développer une vision globale de celle-ci à l'échelle de la métropole.

Marche

- Privilégier les transports actifs en améliorant la sécurité des usagers et la convivialité des infrastructures, par des mesures telles que :
 - L'élargissement des trottoirs;
 - L'augmentation du temps de passage sur les traverses de grands axes;
 - La création de nouvelles rues piétonnes, notamment permanentes;
 - L'ajout de bancs à l'intention des personnes à mobilité réduite.

Vélo

- Rendre la pratique du vélo plus démocratique et équitable, au profit d'arrondissements tels que Montréal-Nord, Saint-Laurent, Lachine, Anjou, par des mesures telles que :
 - Le développement du réseau cyclable dans les secteurs et arrondissements peu desservis.
 - La sécurisation des pistes cyclables, incluant aux intersections, grâce à des barrières physiques les séparant de la chaussée.
 - Une meilleure répartition des vélos en libre-service BIXI sur le territoire.
 - La diminution du coût des vélos BIXI pour les personnes à faible revenu.
- Favoriser la pratique du vélo de façon générale, par des mesures telles que :
 - Le maintien du service de vélopartage BIXI en hiver;
 - L'organisation d'activités encadrées et festives pour « essayer » les pistes cyclables, ex. le REV.

Transport collectif

- Accroître l'utilisation des transports collectifs par des mesures telles que :
 - L'augmentation de l'offre de transports collectifs dans les secteurs moins desservis, tels que l'est de Montréal, notamment à l'intention des personnes à mobilité réduite pour des trajets de courte distance;
 - Une fréquence accrue des passages d'autobus et de trains de banlieue hors des heures de pointe durant la semaine et la fin de semaine et depuis les quartiers centraux vers les banlieues;
 - Considérant que le trafic ne se limite pas aux heures de pointe et qu'il n'est pas unidirectionnel, le remplacement des voies réservées temporaires, ex. « Bus-Taxi 9h30-11h00 », par des voies réservées permanentes destinées aux « Bus-Taxi-Vélo »;
 - Une meilleure participation des employeurs aux frais de déplacement de leur personnel;
 - Des modes de paiement alternatifs pour prendre l'autobus;
 - Une tarification réduite, voire la gratuité pour les jeunes.

- Développer un « réflexe intermodalité » dans la planification métropolitaine, par des mesures telles que :
 - La convivialité des transferts entre modes, ex. d'une station de métro à un train sans avoir à subir les intempéries.

Le logement

Enjeux

- L'embourgeoisement des quartiers et la rareté du logement abordable.
- Le développement de grands projets urbains qui augmentent le prix du foncier dans Saint-Michel.

Propositions

Gouvernance

- Mettre en place des mécanismes pour permettre à tous les ménages vulnérables de bénéficier d'un logement abordable et salubre de façon pérenne, tels que :
 - La priorité d'accès pour les propriétaires occupants aux dépens des investisseurs;
 - L'application de taxes aux achats pour investissement, ainsi qu'aux logements et terrains laissés vacants au-delà d'une certaine période;
 - L'interdiction pour un propriétaire d'évincer une personne en situation de handicap, une famille, une femme enceinte ou une personne âgée de plus de 55 ans, qui habiterait son logement depuis plus de 5 ans;
 - À un propriétaire qui enfreindrait les règles du tribunal administratif sur le logement, le retrait de son droit de louer des unités de logement et l'obligation de vendre son immeuble;
 - La confiscation, moyennant rétribution, de bâtiments mal gérés ou insalubres, et leur transfert à des OBNL;
 - Le développement de nouveaux types de logements collectifs intergénérationnels;
 - L'intégration de logements sociaux dans des espaces de bureau inoccupés au centre-ville.
- Négocier avec les paliers de gouvernement supérieurs des pouvoirs additionnels en matière de logement, tels que :
 - Un financement permettant de s'affranchir de la dépendance municipale à la taxe foncière;
 - Un mécanisme de péréquation pour assurer une redistribution équitable des ressources financières entre les villes.

Densification

- Privilégier la construction d'unités d'habitation de faible hauteur dans les quartiers résidentiels.

Les formes urbaines et occupations du sol

Enjeux

- Le manque de services et de commerces de proximité dans certains quartiers (ex. Saint-Michel), tels des commerces d'alimentation, des services de santé, des espaces verts et des infrastructures de loisirs.
- Le besoin de parcourir de plus grandes distances pour accéder à de tels services.
- Le vieillissement de la population.
- Le sentiment d'insécurité dans certains quartiers (ex. Montréal-Nord, Saint-Michel).
- Le manque de sentiment d'appartenance au quartier Saint-Michel, un lieu « transitoire » où les populations ne restent pas longtemps.
- Le risque d'embourgeoisement lié à de nouveaux aménagements.
- La surutilisation de certains parcs.

Propositions

- Prioriser le développement de l'offre de commerces, de services et d'équipements collectifs dans les secteurs mal desservis, par des mesures telles que :
 - o L'application d'un zonage plus souple, favorisant l'aménagement de zones mixtes;
 - o Le rétrécissement des grands axes routiers et l'intégration de commerces et services sur les espaces récupérés;
 - o L'intégration de commerces et services sur les grandes aires de stationnement.
- Penser les milieux de vie en fonction du vieillissement de la population.
- Favoriser une meilleure accessibilité des berges, par exemple en convertissant des terrains industriels sous-utilisés en parcs.
- Le verdissement de la ville pour éviter la surutilisation des espaces verts existants.

Les inégalités sociales et territoriales

Enjeux

- Les nouveaux arrivants, en particulier ceux qui ne parlent ni français ni anglais, ont souvent des difficultés d'ordre administratif. Ils ne connaissent pas les services disponibles ni leurs droits en matière d'habitation.
- L'accès inégal à une alimentation de qualité selon les secteurs.
- L'insécurité dans certains secteurs (ex. Montréal-Nord, Saint-Michel).

Propositions

- Favoriser l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants par le biais de services, de partenariats et de lieux dédiés, en différentes langues.
- Mettre en place des partenariats avec des fermes autour de Montréal afin de pouvoir fournir une alimentation de qualité dans les écoles.
- Mettre en place des programmes éducatifs sur l'alimentation dans les écoles.
- Afin de lutter contre l'insécurité, aménager des infrastructures publiques qui favorisent une occupation de l'espace par tous les habitants.

Le climat et l'environnement

Enjeu

- La vulnérabilité des populations pauvres face aux conséquences des changements climatiques.

Propositions

- Favoriser la résilience des milieux de vie en misant sur l'agriculture urbaine et la vie communautaire.
- Ajouter obligatoirement des toits verts aux nouvelles constructions (comme c'est le cas à Toronto).

La gouvernance

Enjeu

- La mairesse ou le maire de l'arrondissement de Ville-Marie n'est pas éligible par sa population, ce qui ne facilite pas la prise en compte des enjeux locaux propres à cet arrondissement.

Proposition

- Rendre la mairie de Ville-Marie éligible par sa population.

ANNEXE – DÉTAIL DES ENJEUX ET PROPOSITIONS

Centre de services aux immigrants CARI Saint-Laurent - 13 juin 2022

Mobilité

Enjeux

- Les tarifs du transport collectif sont trop élevés.
- La sécurité des cyclistes n'est pas assurée.
- L'automobile est encore trop présente.

Propositions

Transport actif

- Élargir les trottoirs afin d'améliorer le confort et la sécurité des piétons.
- Développer des infrastructures pour cyclistes de façon équitable entre les quartiers. Par exemple, en faire davantage pour Montréal-Nord et Saint-Laurent, de façon à rattraper Le Plateau-Mont-Royal et Rosemont – La Petite-Patrie.
- Améliorer la sécurité des cyclistes en instaurant des limites de vitesse spécifiques pour les automobilistes lorsque la route comporte une piste cyclable.
- Diminuer le coût des vélos en libre-service BIXI pour les personnes à faible revenu.

Transport collectif

- Diminuer le prix des billets, voire rendre le transport collectif gratuit pour les jeunes.
- L'hiver, permettre aux chauffeurs de bus de s'arrêter entre deux stations le soir et la nuit quand les conditions météo sont particulièrement difficiles.

Inégalités sociales

Enjeux

- Les conditions de vie des personnes en situation d'itinérance, qui souffrent de la faim, de solitude et d'exclusion.
- Les difficultés d'accès à la santé pour certaines populations immigrantes.
- Le manque de logement abordable.

Propositions

- Organiser davantage de distributions de nourriture aux personnes en situation d'itinérance. La bière pourrait être vendue aux itinérants avec de la nourriture.
- Construire davantage de refuges pour les personnes en situation d'itinérance.
- Dans le cadre du statut de ville sanctuaire, améliorer la prise en charge des soins pour les personnes immigrantes.

Table de quartier Vivre Saint-Michel en Santé – 15 septembre 2022

Le logement

Enjeux

- Le coût du logement et la hausse des loyers. Les difficultés croissantes des personnes à faible revenu et des familles nombreuses à se loger.
- L'embourgeoisement dans le quartier Saint-Michel, encore faible pour l'instant, mais appelé à s'intensifier.
- Le développement de grands projets urbains qui augmentent le prix du foncier dans Saint-Michel.

Propositions

- Augmenter le pouvoir des villes sur les enjeux relatifs au logement, par une meilleure répartition des compétences entre les paliers fédéral, provincial et municipal.
- Que la Ville fasse l'acquisition de bâtiments pour aménager des logements sociaux plutôt que de passer par des réglementations.
- Contrôler l'accès à la propriété en privilégiant les propriétaires occupant leur logement et en taxant les investisseurs extérieurs.
- Réformer le Règlement pour une métropole mixte pour contraindre les promoteurs immobiliers à inclure davantage de logements sociaux et abordables dans les projets de construction.
- Assurer une redistribution équitable des ressources financières entre les villes grâce à un mécanisme de péréquation, afin qu'elles ne dépendent pas de la taxe foncière.

La mobilité

Enjeux

Général

- Le morcellement du territoire du quartier Saint-Michel par des axes routiers, des voies de chemin de fer et des carrières : les différents secteurs du quartier ne sont pas suffisamment bien connectés entre eux.
- L'insuffisance des infrastructures de mobilité active dans Saint-Michel, notamment les pistes cyclables, les stations BIXI, les trottoirs élargis et les ruelles vertes.
- L'enclavement du quartier Saint-Michel dû à l'offre insuffisante de transport collectif.

Propositions

- Enfourer certaines parties des autoroutes, en particulier de l'autoroute 40.
- Aménager davantage de pistes cyclables et mettre davantage de stations BIXI dans Saint-Michel afin de réduire les inégalités d'accès à la mobilité active entre les quartiers.
- Afin d'assurer une plus grande équité d'accès à la mobilité active, développer une vision globale de celle-ci à l'échelle de la métropole.
- Mieux prendre en compte les échanges est-ouest dans l'aménagement des réseaux de transport collectif et de mobilité active.

- Améliorer l'accessibilité des stations de métro pour les personnes à mobilité réduite en y installant davantage de bancs et d'ascenseurs.

Activités, commerces et services de proximité

Enjeux

- Le manque de services et de commerces de proximité à Saint-Michel, en particulier pour l'alimentation, les services de santé et autres services publics.
- Le manque de concertation et de planification quant à l'installation et la répartition des services de proximité dans le quartier.
- Le zonage résidentiel crée des zones entières sans services et avec trop peu de commerces.
- Le manque de services et de commerces de proximité entraînant un accroissement des distances à parcourir au quotidien par les habitants.

Propositions

- Réduire la largeur de certaines parties des grands axes routiers et réserver l'espace libéré à des services et commerces de proximité.
- Permettre à davantage de commerces de proximité de s'installer dans des zones actuellement occupées par des zones de stationnement.
- Aménager davantage de zones mixtes réunissant logements, services et commerces de proximité.
- Aménager des logements sociaux avec certains services et commerces intégrés (ex. pharmacie, dépanneur, épicerie).

Inégalités sociales et territoriales

Enjeux

- Le traitement inégal entre les différents quartiers de Montréal.
- Le quartier Saint-Michel souffre d'externalités négatives liées à la présence de l'autoroute 40, des dépôts de neige et de la carrière Francon.
- Le manque de sentiment d'appartenance au quartier Saint-Michel. Celui-ci souffre du fait d'être un quartier « transitoire » où les populations ne restent pas longtemps.
- Les problèmes d'insécurité, d'incivilité et de violence dans certains secteurs du quartier.

Propositions

- Enfouir certaines parties de l'autoroute 40 afin d'en réduire les externalités négatives.
- Utiliser autrement l'espace où est située la carrière Francon.
- Installer davantage de mobilier urbain et d'équipements collectifs dans Saint-Michel afin de développer un certain sentiment de fierté et d'appartenance relatif au quartier.
- Afin de lutter contre l'insécurité, aménager des infrastructures publiques qui favorisent une occupation de l'espace par tous les habitants (parcs, ruelles vertes, espaces animés, lieux de rencontre).
- À l'échelle de la ville, penser à des plans d'aménagement spéciaux pour les quartiers « en retard » en matière de mobilité active et de verdissement.

Forum pour le centre-ville et les quartiers centraux – 12 juin 2022

La mobilité

Enjeux

- L'importance excessive de l'automobile dans l'espace urbain, et son impact sur la sécurité des piétons et des cyclistes.
 - o Les cyclistes sont exposés à la vitesse des véhicules et doivent circuler trop près de ceux-ci.
- L'enclavement de certains secteurs dû, entre autres, aux axes de transport routier et aux voies ferrées.
- L'insuffisance du service de transport collectif, particulièrement en provenance des quartiers excentrés et des couronnes.
- Les tarifs du transport collectif, trop élevés pour une partie de la population.

Propositions

Général

- Afin de changer les habitudes des usagers en matière de déplacements, faire de la publicité pour d'autres modes que l'automobile, et interdire la publicité en faveur de l'automobile.
- Considérant que le trafic ne se limite pas aux heures de pointe et qu'il n'est pas unidirectionnel, remplacer les voies réservées temporaires, ex. « Bus-Taxi 9h30-11h00 », par des voies réservées permanentes destinées aux « Bus-Taxi-Vélo ».

Intermodalité

- Afin de favoriser les transports tels l'autobus, le train, le métro, la marche et l'autopartage, améliorer la coordination entre les horaires et entre les titres de transport, et développer un « réflexe intermodalité » dans la planification métropolitaine.
- Assurer le transfert d'une station de métro à un train sans sortir à l'extérieur, ex. métro Sauvé et gare Exo.
- Implanter du stationnement à l'intention du covoiturage à l'entrée des autoroutes.

Transports actifs

- Prioriser les transports actifs face aux transports motorisés, et tenir compte que « le plus grand frein à l'adoption des transports actifs est l'insécurité causée par les automobiles. »
- Implanter davantage de rues piétonnes, notamment des rues piétonnes permanentes.
- Favoriser une meilleure connectivité entre les quartiers en agissant sur les barrières et fractures telles que les voies ferrées, les viaducs et les pistes cyclables discontinues. Lorsqu'ils sont concernés, impliquer le CN et le CP dans les discussions dès le début des projets.
- Améliorer la mobilité durable vers l'extérieur des quartiers centraux, notamment vers les banlieues et certains lieux associés au plein air.
- Offrir un « réseau complet quatre saisons » de transport actif, incluant la marche, le vélo et le ski.

- Favoriser la pratique du vélo en organisant des activités encadrées et festives pour tester les pistes cyclables, ex. le REV.
- Implanter la gratuité des vélos partagés.
- Rendre le service de vélopartage BIXI disponible en hiver.
- Mettre en place toute solution pour favoriser les déplacements actifs en hiver, ex. offrir des « Skixi », un équivalent des vélos BIXI avec des skis.
- La plupart des accidents impliquant des cyclistes ayant lieu sur des pistes cyclables, réduire le nombre de pistes cyclables, et placer les BIXIS en « sous-sol » uniquement.
- Immatriculer les vélos pour connaître les cyclistes délinquants et leur donner des amendes.

Transports collectifs

- Augmenter la fréquence des autobus et des trains de banlieue hors des heures de pointe durant la semaine et la fin de semaine, et depuis les quartiers centraux vers les banlieues.
- Mieux coordonner les horaires des différents modes.
- Offrir la gratuité du transport collectif dans les secteurs mal desservis, tels Pointe-aux-Trembles et Lachine.
- Offrir d'autres modes de paiement pour prendre l'autobus, par exemple grâce à une application qui combinerait le paiement sans carte Opus, un plan des arrêts et des horaires mis à jour.
- Implanter la gratuité du transport collectif pour le rendre plus attrayant.
- Implanter un réseau de tramway plutôt qu'un train léger.

Transports motorisés

- Réduire le nombre de voitures sur les routes.
- Mettre en place une tarification kilométrique à l'échelle du Grand Montréal.
- Assurer une meilleure représentativité des automobilistes dans les consultations publiques, par exemple en équilibrant les personnes favorables à l'utilisation de la voiture et celles favorables à la transition écologique.

Le logement

Enjeux

- Le coût des logements et le manque de financement des logements sociaux et communautaires.
- Dans un quartier tel que Parc-Extension, les logements sont souvent insalubres et trop chers.
- La dépendance de la Ville à la taxe foncière.

Propositions

- Demeurer dans son quartier si on le souhaite répond aux besoins de stabilité, aux besoins relationnels, et favorise l'entraide.
- Favoriser la rétention des ménages vulnérables dans leur milieu, notamment grâce à des subventions.
- Augmenter le financement des coopératives et autres loyers contrôlés, et s'assurer que ce financement soit disponible indépendamment des partis au pouvoir.

- Utiliser les espaces de bureau inoccupés au centre-ville pour y établir notamment des logements sociaux.
- Demander au gouvernement du Québec d'étendre les pouvoirs municipaux en matière d'habitation, afin de produire plus de logements sociaux.
- Implanter une taxation des logements inhabités ou des terrains laissés volontairement vacants.
- Demander aux gouvernements supérieurs un financement permettant à la Ville de s'affranchir de sa dépendance à la taxe foncière.
- S'assurer qu'un propriétaire ne puisse pas évincer une personne en situation de handicap, une famille, une femme enceinte ou une personne âgée de plus de 55 ans, qui habiterait son logement depuis plus de 5 ans.
- Transformer certains tours à bureaux du centre-ville en logements sociaux et abordables.
- Implanter un « zonage locatif » où seules des unités d'habitation locatives seraient autorisées dans des secteurs donnés.
- Procéder à l'inspection fréquente des logements pour en garantir la salubrité.
- Autoriser l'achat-rénovation de bâtiments mal gérés ou insalubres, ainsi que leur transfert à des OBNL.
- À un propriétaire qui enfreindrait les règles du Tribunal administratif du logement, permettre de lui retirer son droit de louer des unités de logement et de le forcer à vendre son immeuble.

Le cadre bâti et l'architecture

Enjeux

- Le maintien d'une qualité de vie dans un contexte de densification.
- La beauté de la ville.

Propositions

- « Limiter » les hauteurs et densités des nouvelles constructions dans le cas d'immeubles résidentiels.
- Limiter à 2 ou 3 étages les hauteurs dans les quartiers résidentiels existants.
- Éviter d'utiliser les cours de bâtiments résidentiels pour de nouvelles constructions, car ce sont des espaces de verdure.
- Assurer une cohérence architecturale des nouveaux bâtiments avec les bâtiments anciens.

Les inégalités sociales et la résilience

Enjeux

- L'iniquité en matière de disponibilité des services et équipements collectifs selon les quartiers.
- L'iniquité générée par le manque d'accessibilité universelle.
- L'intensification des épisodes de canicule, de froids extrêmes, de verglas et d'inondations causés par les changements climatiques.
- Les pandémies qui réduisent les possibilités d'activités.

- Dans un contexte d'augmentation de la population, le besoin de nourrir celle-ci à des prix abordables dans le respect de l'environnement.

Propositions

- Accessibilité des services et équipements :
 - Favoriser une meilleure intégration des communautés culturelles dans des quartiers tels que Parc-Extension, par exemple :
 - en favorisant les échanges entre résidents de cultures différentes par des activités communes, ex. cuisines collectives, jeux pour les enfants dans les parcs et bibliothèques;
 - en mettant à profit l'école et les organismes communautaires.
 - Créer des milieux de vie équitables et favoriser la réduction des inégalités sociales par une meilleure répartition des usages, sans pour autant susciter d'embourgeoisement;
 - Dans un contexte de rareté des terrains vacants, s'assurer que les personnes vulnérables puissent profiter d'espaces pour se divertir, apprendre, être protégées, etc.
- Accès universel :
 - Améliorer l'équité au sein des quartiers en favorisant l'accessibilité universelle des logements, des commerces et des équipements collectifs.
- Changements climatiques :
 - Aménager des milieux de vie résilients en misant notamment sur les services communautaires;
 - Favoriser une meilleure accessibilité des berges, par exemple en convertissant des terrains industriels sous-utilisés en parcs;
 - Connecter les communautés et les secteurs par des corridors de verdure;
 - Favoriser la construction de bâtiments écologiques;
 - Rendre des secteurs autonomes en matière d'énergie, de chaleur, d'eau et de nourriture.
- Alimentation :
 - Implanter des serres sur les toits pour produire des aliments, même en hiver.
 - Utiliser les espaces de bureau inoccupés au centre-ville pour y établir notamment des fermes verticales.
 - Favoriser l'alimentation de proximité en priorisant les zones vacantes, les plates-bandes, les cultures en pots, etc.
 - Soutenir financièrement les potagers urbains.

Les commerces

Enjeux

- Les loyers commerciaux trop élevés pour les petits entrepreneurs.
- La présence insuffisante de commerces de proximité dans certains quartiers.

Propositions

- Contrôler les loyers commerciaux.

- Prévoir des commerces à une distance raisonnable des habitations. Privilégier plusieurs petits commerces à un nombre restreint de grandes enseignes.
- Favoriser la création d'un système de livraison local et collectif au profit des épiceries et des commerces.

Gouvernance

Enjeu

- Les nouveaux arrivants, en particulier ceux qui ne parlent ni français ni anglais, ont souvent des difficultés d'ordre administratif, ne connaissent pas les services disponibles ni leurs droits en matière d'habitation.

Propositions

- Aménager les quartiers en procédant par des PPU (Programmes particuliers d'urbanisme), qui permettent d'apporter plus de précision dans la planification de certains secteurs.
- Traduire les documents de la Ville en différentes langues.
- Implanter une « zone d'accueil multiculturelle » :
 - Assurer des services d'accueil pour les nouveaux arrivants;
 - Établir des partenariats avec des centres culturels spécialisés.

Le centre-ville

Enjeux

- Le centre-ville est trop minéralisé.
- Le centre-ville présente un enjeu de cohabitation entre les « fonctions identitaires régionales » (ex. festivals) et les besoins des populations locales.
- L'accès au centre-ville est difficile, et s'y promener à pied ou à vélo n'est pas assez convivial.
- La mairesse ou le maire de l'arrondissement de Ville-Marie n'est pas éligible par sa population, ce qui ne facilite pas la prise en compte des enjeux locaux propres à cet arrondissement.

Propositions

- Créer de nouveaux « microcentres-ville » dans le Grand Montréal.
- Implanter davantage d'infrastructures au centre-ville à l'intention des familles, tels des écoles, des parcs et des équipements sportifs.
- Utiliser des rues en tant qu'espaces publics.
- Délimiter une zone complète sans voitures au centre-ville. La superficie de cette zone sera augmentée progressivement, et les résidents du centre-ville pourraient y circuler en voiture à certaines conditions.
- Retirer tous les véhicules du centre-ville, y compris les véhicules électriques, à l'exception des véhicules de livraison locale à certaines heures.
- Retirer le stationnement sur rue dans tout le secteur, et n'offrir que des options hors rue. Cela permettrait d'éviter que des automobilistes circulent à la recherche de stationnement.
- Remplacer chaque place de stationnement par un arbre.

- Faciliter les déplacements en voiture privée, et augmenter le nombre de voies de circulation et le stationnement sur rue.
- Rendre la mairesse ou le maire de l'arrondissement de Ville-Marie éligible par sa population.

Forum pour les quartiers de l'Ouest – 17 septembre 2022

La mobilité

Enjeux

- La sécurité des piétons, en particulier des personnes âgées et à mobilité réduite.
- La sécurisation des pistes cyclables.
- La facilitation de l'utilisation du vélo et réduction de l'utilisation de la voiture.
- L'adaptation du transport collectif aux besoins de la population.
- Le manque global de transport collectif, entraînant une exclusion de certaines populations par leur éloignement (le manque de transport en commun desservant le Sud-Ouest et Lachine en particulier).

Propositions

Transports actifs

- Améliorer la sécurité des piétons en augmentant le temps de passage sur les traverses de grands axes et en élargissant les trottoirs.
- Mieux répartir les BIXIS sur le territoire (en mettre davantage à Lachine).
- Développer le réseau de piste cyclable à Lachine, en particulier à proximité de la 32^e avenue.
- Améliorer l'aménagement et la sécurisation des pistes cyclables grâce notamment à des barrières physiques les séparant de la chaussée.

Transports collectifs

- Créer une voie réservée pour les autobus qui vont du centre-ville vers le quartier Lachine.
- Implanter la circulation alternée (désignation de jours où seulement la moitié des habitants sont autorisés à utiliser leur automobile, en fonction des plaques d'immatriculation par exemple).
- Augmenter l'offre de transport collectif, notamment en mettant en place un tramway du centre-ville vers Lachine et/ou en prolongeant le métro vers l'ouest jusqu'à Dorval.
- Afin d'améliorer l'abordabilité des transports collectifs, faire davantage participer les employeurs aux frais de déplacement de leurs employés.
- Ouvrir le métro 24 heures sur 24.

Transports motorisés

- Réduire l'utilisation des camions, responsables de beaucoup d'accidents pour les cyclistes et piétons et, dans la mesure du possible, les remplacer par des vélos-cargos.
- Agir pour réduire le nombre de VUS en circulation, qui sont non seulement dangereux, mais aussi plus nocifs pour l'environnement que les autres automobiles.

Le climat et l'environnement

Enjeux

- Les émissions de gaz à effet de serre dues à l'utilisation de la voiture individuelle.
- L'accès à une alimentation saine pour tous.

Propositions

Réduction des GES

- Dans l'objectif de réduction de l'utilisation de la voiture, taxer le stationnement sur rue et diminuer les places disponibles. Toutes les places de stationnement devraient, par exemple, nécessiter des vignettes payantes, l'argent récolté ainsi pourrait financer le transport collectif.
- Réduire le nombre de vastes zones réservées au stationnement et utiliser l'espace libéré d'autres fins, par exemple, pour l'agriculture urbaine.
- Réduire l'utilisation de la voiture par une amélioration de l'offre de transport collectif et du réseau de pistes cyclables.

Accès à une alimentation saine

- Développer l'agriculture urbaine.
- Améliorer les connaissances de base sur l'agriculture dans l'ensemble de la population.
- Mettre en place des dispositifs de partage d'outils de jardinage.
- Mettre en place des partenariats avec des fermes autour de Montréal afin de pouvoir fournir une alimentation de qualité dans les écoles.
- Travailler à la mise en place d'un programme universel d'alimentation scolaire sur l'île de Montréal en assurant notamment une part de production locale dans les menus.
- Mettre en place des programmes éducatifs sur l'alimentation dans les écoles.
- Intégrer des espaces nourriciers dans les projets de développement, ex. dans le Grand parc de l'Ouest.

Inégalités sociales

Enjeux

- Inégalités d'accès aux services de santé, notamment pour les étudiants étrangers.
- Accès pour tous à des services de proximité et à des équipements publics de qualité (en particulier à des écoles maternelles et primaires, à des bibliothèques, à des centres de santé et à des parcs et espaces verts).
- Hausse des coûts du logement.

Propositions

Services et commerces de proximité

- Récupérer des bâtiments inutilisés en raison de l'accroissement du télétravail et y installer des services de proximité (écoles, bibliothèques, centre de santé).
- Favoriser des ententes avec le ministère de l'Éducation pour l'achat de propriétés immobilières afin d'y aménager des écoles et bibliothèques dans les quartiers qui en manquent.
- En termes de gouvernance, transférer des compétences en santé du niveau provincial vers le niveau municipal afin de mieux répartir les services de santé en fonction des besoins de la population.
- Faciliter l'accès aux services de santé pour les étudiants étrangers ne disposant pas de la RAMQ.

Accès au logement

- Réformer le Règlement pour une métropole mixte pour augmenter la quantité de logements sociaux et abordables exigibles dans les projets résidentiels.
- Encadrer et limiter davantage la location de logements par la plateforme Airbnb.
- Accélérer le développement de projets d'écoquartiers intégrant comme principe directeur l'abordabilité des logements (financer ces projets avec des écotaxes).
- Développer des logements sociaux intergénérationnels avec notamment une diversité de tailles des habitations en leur sein (pour 1-2 personne et pour 3 à 6 personnes).

Forum pour les quartiers de l'Est – 2 octobre 2022

Mobilité

Enjeux

- Le manque de liaisons nord-sud en transport collectif, ce qui nuit à la connexion des différents quartiers de l'Est entre eux.
- Le manque de pistes cyclables dans les quartiers de l'Est de l'île.
- La sécurisation des déplacements à vélo.
- La réduction de l'utilisation individuelle de la voiture.
- Les nuisances et le morcellement du territoire causés par la présence de grands axes routiers, en particulier l'autoroute 40.
- Les transports collectifs et actifs, incluant le REV, convergent trop vers le centre.

Propositions

Offre de transports

- Éliminer les barrières physiques (axes routiers, sites industriels) entre les arrondissements.
- Accroître l'offre de transports collectifs dans l'est afin, entre autres, de réduire l'usage de l'automobile dans cette partie de la ville.
- Donner la possibilité d'effectuer des trajets de courte distance en transport collectif en mettant en place des lignes de tramway et davantage de lignes de bus, notamment sur les axes nord-sud dans l'est de l'île.
- Combler le manque de transport collectif sur certains axes de déplacement (dans l'est de l'île, sur les axes nord-sud) et interarrondissement.

Mobilité active

- Accroître le nombre de rues que l'on piétonnise de façon occasionnelle et de façon permanente.
- Sécuriser les traverses piétonnes, en particulier sur les grands axes routiers.
- Sécuriser les pistes cyclables.
- Rendre la marche non seulement plus sécuritaire en élargissant certains trottoirs, mais également agréable en verdissant ces derniers.
- Communiquer davantage sur les enjeux de mobilité, notamment à propos de l'environnement et de la sécurité.
- Essayer de réduire au maximum l'auto solo, en déconstruisant le statut social associé à la possession d'une automobile personnelle.
- Offrir le plus d'alternatives possible à l'auto solo en encourageant l'autopartage, par exemple.

Circulation routière

- Mieux informer la population sur les zones en construction.
- Mieux gérer les délais et la répartition des chantiers sur le territoire.

Formes urbaines et occupations du sol

Enjeux

- L'abordabilité des logements.
- Le verdissement de la ville pour éviter la surutilisation des espaces verts existants.
- La mauvaise gestion des eaux de pluie entraînant notamment la pollution du fleuve Saint-Laurent.
- La multiplication et l'intensification des vagues de chaleur, particulièrement difficiles à vivre en ville.
- Les problèmes de congestion de la circulation dus à la multiplication des chantiers.
- Le manque de services et de commerces de proximité dans certains quartiers de l'Est, notamment dans Anjou.

Propositions

Logement

- Construire davantage de logements abordables destinés à de jeunes familles, aux personnes seules et aux personnes âgées.
- Penser à de nouveaux types de logements collectifs en mettant l'accent sur leur dimension intergénérationnelle.

Verdissement et valorisation des espaces naturels

- Ajouter des espaces verts et des infrastructures sportives, notamment pour les enfants, et pour favoriser les rencontres et les échanges entre les Montréalais.
- Atténuer les effets des îlots de chaleur en réduisant l'importance des zones asphaltées et verdissant davantage les zones où des îlots de chaleur ont déjà été identifiés.
- Revoir les normes de construction et les critères des appels d'offres en augmentant la part de verdure afin de lutter contre l'impact des vagues de chaleur sur le bien-être et la santé des gens.
- Ajouter obligatoirement des toits verts aux nouvelles constructions (comme c'est le cas à Toronto).
- Mieux gérer les eaux de pluie en les drainant vers les espaces verts.
- Mieux mettre en valeur l'insularité de Montréal.

Vieillesse de la population

- Adapter les transports collectifs au vieillissement de la population en améliorant leur accessibilité.
- Adapter les milieux de vie au vieillissement de la population en développant davantage de services de proximité et de transports collectifs conçus pour des trajets de courte distance.
- Encourager le développement de milieux de vie intergénérationnels.